

République Française



Ministère chargé des Transports

Licence n° 2018/93/ 0000031

pour le transport intérieur de marchandises par route pour compte d'autrui ou la location de véhicules industriels avec conducteur destinés au transport de marchandises, assuré par des véhicules n'ayant pas l'obligation de détenir une licence communautaire

La présente licence autorise (1) **INS EXPRESS**

9 A BOULEVARD DE STRASBOURG
83000 TOULON

n° SIREN

834333106

à effectuer avec les véhicules n'excédant pas 3,5 tonnes de poids maximum autorisé, y compris celle des remorques, sous réserve des mentions spécifiques ci-dessous, des transports de marchandises par route pour compte d'autrui y compris le déménagement ou de la location de véhicules industriels avec conducteur destinés au transport de marchandises, tels que définis dans le décret n° 99-752 du 30 août 1999 relatif aux transports routiers de marchandises.

Mentions spécifiques :

Observations particulières :

La présente licence est valable du 09/01/2018

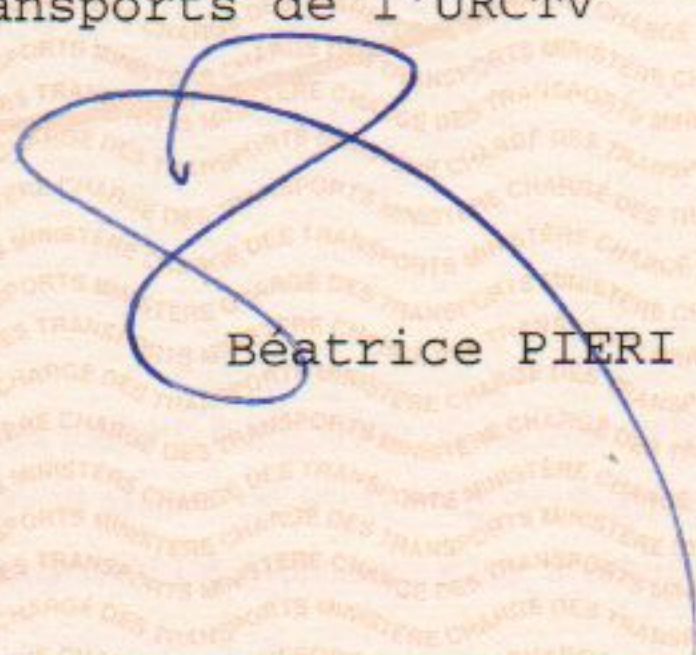
au 30/07/2020

Délivrée à **MARSEILLE (FRANCE)**

le 09/01/2018

Ministère chargé des Transports
Direction Régionale de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Pour le préfet de Région,
la DREAL par délégation,
la cheffe du pôle régulation des
transports de l'URCTV


Béatrice PIERI

(1) Nom ou raison sociale et adresse complète de l'entreprise.

(2) Signature et cachet de l'autorité ou de l'organisme compétent qui délivre la licence.